

# Petites entreprises : une mine d'emplois

*Les petits employeurs proposent non seulement du travail mais aussi des postes intéressants.*

« Il y a un an, j'ai eu le choix entre deux offres d'emploi : l'une dans une grande entreprise et l'autre dans une entreprise de moins de dix salariés. J'ai donné la préférence à cette dernière », raconte Elodie Sanson, une Essonnoise de 28 ans. Le comportement de cette jeune diplômée (DESS d'ingénierie éditoriale et de communication) est atypique, car les entreprises de moins de 20 salariés ont de nombreux emplois à proposer, mais beaucoup de mal à recruter. En particulier dans le bâtiment, les services à la personne, la restauration... mais aussi dans le secteur en plein essor des nouvelles technologies.

## Des emplois plus stables dans les TPE

« Il est très difficile de décider un ingénieur à intégrer une TPE (très petite entreprise) plutôt qu'une grande, où il bénéficierait de nombreux éléments de confort : CE, mutuelle de groupe, RTT, cantine... », souligne Colette Lucas, dirigeante du cabinet de

chasseurs de tête Asymptotes Conseil à Orsay, et chargée du dossier "développement économique durable" au sein de la Fédération des très petites entreprises. Mais une TPE offre d'autres avantages. A commencer par une plus grande sécurité, à l'heure où nombre de grands groupes annoncent régulièrement des réductions d'effectifs. Mais aussi des postes plus intéressants.

« Entre la fonction de chef de projet dans une grosse agence et le poste beaucoup plus complet que me proposait l'agence de communication ID Industry, à Evry, je n'ai pas hésité », raconte Elodie Sanson. Dans le premier cas, j'aurais été un petit maillon d'une chaîne, alors qu'à mon poste actuel je traite toute la chaîne et je suis responsable de mes choix. Cela m'a permis de



**A l'agence ID-Industry, à Evry, Elodie Sanson a un poste plus intéressant que si elle travaillait dans une grande entreprise.**

développer une grande confiance en moi. Certes, j'accomplis davantage d'heures, mais j'ai beaucoup moins de temps de transport, et je suis très investie dans mon travail. » Pour la jeune fille, ce poste pourrait se révéler aussi un véritable investissement. « Une expérience dans une TPE est un atout, notamment pour les jeunes qui démarrent. Certains de mes clients de grandes entreprises préfèrent recruter des per-

sonnes qui ont déjà été confrontées à des responsabilités à la fois diverses et globales et, à cet égard, l'expérience d'une TPE est une garantie », pointe Colette Lucas.

Reste aux TPE à faire des efforts pour rivaliser avec les employeurs plus importants. Alors que l'Essonne est presque en situation de plein emploi, avec un taux de chômage d'à peine 5,6%, elles doivent réfléchir à la manière d'améliorer leur attractivité et songer à proposer elles aussi des avantages, comme les tickets restaurant.

**■ En partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne**

## Les salaires très variables des secrétaires

Prometis, spécialiste de l'information auprès des professions support en entreprise, a présenté le 21 novembre les résultats de son enquête annuelle sur les salaires des secrétaires-assistant(es). Le salaire moyen brut annuel de la première profession féminine de France se situe cette année autour de 24 700 euros, quand la moyenne nationale française est de 28 580 euros, selon l'Insee. L'écart est très prononcé entre les plus bas et les plus haut salaires déclarés : 15 000 euros pour le plus bas contre 64 000 euros pour le salaire le plus élevé. On note également qu'un peu plus de la moyenne des sondés (52%) gagnent moins de 25 000 euros brut par an. A noter aussi que moins de 1,5% des secrétaires-assistantes interrogées déclare gagner plus de 45 000 euros brut par an. Celles-ci occupent pour la plupart des postes d'assistant(e) de direction bilingue à Paris et en région parisienne, au sein d'entreprises privées de plus de 250 personnes et ont en moyenne entre 36 et 55 ans.

Cette enquête révèle les écarts de salaires entre les vingt-deux régions de France. Sans surprise, l'Île-de-France arrive en tête des rémunérations avec un salaire moyen s'élevant à 26 892 euros, suivi de l'Alsace et de la région Poitou-Charentes. Concernant le secteur économique, on note un écart de 13% entre les secteurs les plus rémunérateurs (banque, assurance, industrie, Tic, communication et médias), et les moins rémunérateurs (pêche-agriculture, les associations et les actions sociales, l'enseignement et la formation et l'administration publique).